

ABONNEMENT.

Annuaire : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 9
Poste : 35 fr.
En en... 18
Six mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Années, la ligne : 30 c.
Réclames : 30
Publicité : 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGRE et DULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Août 1880.

Chronique générale.

NOUVELLES DÉMARCHES DE LA RÉPUBLIQUE AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE.

Un gouvernement opportuniste ne doute de rien.

Ce que M. Desprez n'avait pu faire, M. de Freycinet s'est imaginé que M. de Bacourt pourrait en venir à bout.

Nous recevons de Rome des renseignements qui nous prouvent que le gouvernement de la République n'a pas encore compris la portée des décrets du 29 mars.

Il ne s'est pas contenté des échecs successifs de M. Desprez.

On se rappelle que notre ambassadeur fit, à trois reprises différentes, des tentatives pour obtenir des concessions de la part du Vatican.

Ces tentatives furent vaines.

On rappela M. Desprez, ambassadeur, pour lui substituer un secrétaire d'ambassade; et voici qu'on a chargé ce secrétaire d'ambassade de faire de nouvelles démarches...

M. de Bacourt a demandé et obtenu une entrevue avec le Souverain Pontife, entrevue à laquelle assistait le cardinal Nina, premier ministre.

M. de Bacourt était chargé de poser deux questions à la cour pontificale :

1° Le Pape consentait-il à inviter les congrégations religieuses de France non autorisées à se soumettre aux décrets du 29 mars?

2° Le Pape s'engageait-il à ne pas protester contre l'exécution des décrets, si les congrégations ne se soumettaient pas?

Il a été répondu à M. de Bacourt :

Pour la première question :

Que les congrégations connaissent leur devoir et que le Saint-Siège ne voyait point

la nécessité de leur adresser aucune invitation ou instruction.

Pour la seconde question :

Que Léon XIII n'avait aucune espèce d'engagement à prendre envers un gouvernement, les souverains pontifes n'ayant d'engagement qu'avec Dieu, et de responsabilité que vis-à-vis de l'Eglise catholique.

Ce langage aussi ferme que digne a plongé le chargé d'affaires de la République en des perplexités dont il a fait part à son gouvernement.

Voilà où en est la question.

L'INCIDENT DE TUNIS.

Tunis, 15 août.

Des faits très-graves se passent ici. La Compagnie Bône-Guelma, en vertu de son contrat de concession, qui lui donne le plein droit de faire tous embranchements qui lui conviendraient sur sa grande ligne Tunis-frontière, a demandé au bey de la mettre en mesure de faire certains embranchements.

Le consul italien est venu s'opposer officiellement auprès du bey.

Le consul de France en a référé à son gouvernement.

Cette attitude de l'Italie envers la France cause ici une indignation générale, même chez les étrangers.

Il est à craindre que le bey, affolé par les menaces de l'Italie, ne viole ses contrats avec la Compagnie française.

La Gazette nationale publie une correspondance de Vienne qui s'exprime comme suit :

« Le discours programme de M. Gambetta a été supprimé par le bureau de correspondances comme étant trop alarmant; cela n'a pas empêché que l'appel du dictateur à la justice réparatrice de l'histoire n'ait produit une profonde impression dans les cercles politiques.

» La question d'Orient entre à peine dans

une période plus calme, quand on nous rappelle que la France espère toujours le rétablissement de son intégrité. Cette manifestation coïncide avec l'entrevue d'Ischl.

» Ce n'est pas que l'on croie que la revanche soit imminente, quoiqu'il dépendant le discours de Cherbourg ait été prononcé en même temps que l'on proclamait l'achèvement de la réorganisation militaire de la France.

» Mais on est obligé de reconnaître de nouveau que le conflit franco-allemand redevient la question la plus importante du jour et aura son contre-coup dans la politique orientale de l'Autriche.

Un froid très-sensible, au dire des familiers de l'Elysée, s'est manifesté entre M. Grévy et M. Gambetta depuis le retour de Cherbourg.

On assure qu'à son retour de Cherbourg, plusieurs députés de la gauche, se fondant sur les succès éclatants remportés par M. Gambetta dans ce voyage, lui ont dit qu'ils s'attendaient à lui voir prendre la présidence du conseil aussitôt la rentrée des Chambres.

M. Gambetta aurait répondu que, s'il se décidait à faire ce pas difficile, ce ne serait, dans tous les cas, qu'après les prochaines élections générales.

Un journal ministériel a publié la singulière information que voici :

« M. Constans aurait été avisé par le maire de Montauban que des influences cléricales agissaient vivement auprès des relations et de la famille de M. de Freycinet pour obtenir du président du conseil, lors de son séjour dans le pays, des concessions concernant l'exécution complémentaire des décrets.

» Le ministre de l'intérieur en a immédiatement prévenu son collègue du quai d'Orsay pour le prémunir contre ces manœuvres.

Cette note a inspiré à l'Intransigeant ces réflexions gouailleuses :

« Il paraît que le « sous-sol » dans lequel était tombé notre quatrième président, que le profond oubli dans lequel a sombré le vieil ingénieur, ne suffisent pas à ses perfides collaborateurs.

» M. de Freycinet était ce que l'on nomme un disparu. Ses collègues veulent faire de lui un grotesque.

» M. Constans s'est chargé du coup de pied de la fin. On achève, en août 1880, le ministre des affaires étrangères, comme, en juin 1871, on achevait un fédéré.

» M. de Freycinet devant aller à Montauban prendre part aux travaux du conseil général, M. Constans avertit le pauvre et quatrième président que des manœuvres s'organisent pour obtenir de lui des concessions concernant l'exécution complémentaire des décrets.

» Sans ces précautions si utiles, M. de Freycinet eût pu céder à ses influences de famille. On prévient M. de Freycinet. Il se défiera de ses parents et de ses relations.

» Pour compléter ces renseignements, nous espérons bien apprendre, dans quelques jours, par une dépêche datée de Montauban, que, tout bien pesé et considéré, M. Constans a exigé qu'un précepteur escortât dans le Midi le ministre M. de Freycinet.

Le Triboulet a paru samedi comme de coutume, et, ainsi qu'il était facile de le prévoir, il annonce que rien ne sera changé à ses allures ou à son programme, qui est, dit-il, d'être « chrétien et royaliste. »

L'insinuation du National que nous avons déjà fait connaître est d'autant plus singulière qu'à M. Saint-Patrice, qui demandait à connaître les motifs de l'arrêté d'expulsion, on n'a voulu répondre d'aucune sorte.

Le préfet de police qui était à Lyon, et qui se disposait à se rendre dans sa famille qui habite le département de l'Ain, pour y

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

Le Blessé de Gravelotte.

(Suite.)

Vers la fin de la bataille de Gravelotte, un caisson d'artillerie sauta. C'était à la batterie du capitaine Désaubray.

Violamment projeté dans un ravin, ce ne fut que dix-huit heures plus tard qu'on le retrouva, encore inanimé, couvert de sang et de blessures : un cadavre.

On allait l'enterrer avec les autres, lorsqu'un chirurgien, de ses amis, passa. Il crut remarquer que Bernard respirait encore et le fit transporter à l'hôpital.

Durant plus de six semaines, il resta plongé dans une fiévreuse torpeur, qui, du moins, lui épargna les dernières angoisses morales du siège de Metz.

A l'époque de la capitulation, les forces lui revinrent comme par enchantement. Une résurrection !

Il parlait, il marchait. Contusions et blessures s'étaient cicatrisées, sauf une seule, à la partie frontale de la tête, qui le faisait étrangement souffrir. Une sorte de brouillard obscurcissait sa vue.

Nonobstant, sa main put tracer les quelques lignes qui parvinrent à sa mère.

Les vainqueurs avaient rangé les convalescents dans la dernière catégorie des prisonniers qu'ils emmenaient en Allemagne. Quand son tour fut arrivé, le capitaine Désaubray ne protesta pas. Il sentait ses yeux s'éteindre. On lui avait parlé, comme suprême espoir, d'un célèbre oculiste saxon. C'était à Dresde qu'on l'envoyait.

Dès le lendemain de son arrivée, la consultation eut lieu. Mais ce fut en vain qu'il s'efforça de lire un pronostic sur le visage du docteur. La fatigue du voyage avait encore aggravé son mal. Il ne voyait même plus ceux par lesquels il était touché.

Entre autres recommandations, le médecin lui enjoignit de garder constamment un bandeau sur les yeux.

Voilà pourquoi les lettres de Bernard n'étaient plus de son écriture. Il s'attachait à dissimuler ses angoisses ; il parlait de tout, hormis de la blessure dont la guérison se faisait tant attendre. « Quand le dernier espoir me sera ravi, pensait-il, ma mère l'apprendra toujours assez tôt ! » Et cherchant à lui donner le change, parfois même sa correspondance affectait une gaieté qui était, hélas ! bien loin de son cœur. Celui de madame Désaubray ne s'y trompa qu'à demi.

Ce rude hiver, si long pour tous, il le fut surtout pour Bernard.

A la signature de la paix, lorsque le chemin de la France se rouvrit aux prisonniers, le savant oculiste hésitait encore à prononcer son arrêt.

Le blessé de Gravelotte attendit.

Un jour enfin le docteur se reconnut impuissant.

— Partez ! dit-il à l'aveugle qui s'écria :

— Mais je suis donc condamné ?

— Par la science seulement, conclut le médecin. Il vous reste le secours de Dieu... lui seul peut les miracles !

Bernard eut un accès de désespoir et de sombre folie. Il ne pouvait se résoudre au départ, il n'osait écrire. La pensée du suicide lui vint. Ne valait-il pas mieux que sa mère apprit qu'il était mort !

On se rappellera comment madame Désaubray connut enfin la vérité. Ce fut elle qui écrivit à son fils :

« Je sais tout !... Attends-moi, j'arrive ! »

Il y eut entre eux une scène déchirante.

— Espère encore ! lui dit-elle, lorsqu'il se fut un peu calmé. Ne te reste-t-il pas ta mère, des amis, la fortune, la jeunesse...

— Mais Jeanne ! murmura Bernard.

Jeanne ! c'était la pensée constante, c'était le plus amer regret de l'aveugle.

Il évitait d'en parler... et cependant il en parlait toujours.

Sa mère avait dû lui raconter l'histoire du testament, du voyage, toutes les scènes qui s'étaient passées au château. Elle avait apporté la lettre de mademoiselle de Trévelec, et c'était, pour ainsi dire, un mémorial de sa nouvelle vie. Souvent Bernard en redemandait la lecture.

Dans toute cette correspondance où, d'une façon charmante, la jeune châtelaine racontait ses actions, ses pensées, pas un mot cependant, pas une allusion qui rappelât cette tentative de madame Désaubray, cette confidence, qui avait été la cause première de tout le reste. Et l'on comprendra sans peine que, pour son propre compte, la veuve du colonel en gardât le secret.

— Ce qui me console, disait donc Bernard, c'est que Jeanne ignore mon amour, rien ne l'empêchera d'être heureuse.

On s'était mis en route, on revenait à petites journées par la Suisse.

Là, du moins, un attendrissement respectueux, de vives sympathies se manifestaient sur le passage des deux voyageurs. L'invalidé de Gravelotte portait encore l'uniforme. « Aveugle ! et si jeune ! » murmuraient les femmes.

Des hommes se découvraient devant cette pauvre mère qui ramenait au pays son fils privé de la lumière du ciel.

Un soir, à Berne, ils étaient assis tous les deux sur cette promenade de la Plate-Forme, d'où l'on

passer un congé de quinze jours, a été rappelé à Paris aussitôt le retour du Président de la République de son voyage de Cherbourg.

M. Constans, on le sait, n'est point satisfait de son personnel de sous-préfets.

Beaucoup de candidats ont été présentés et chaudement appuyés par des députés, des sénateurs et de hautes personnalités du parti républicain pour faire partie du mouvement administratif qui va paraître. Mais, contrairement aux habitudes précédentes, le nouveau directeur du personnel et du cabinet s'est montré d'une rare exigence sur le choix des individus.

Les candidats choisis aujourd'hui ont été soigneusement triés sur le volet; ce ne sont plus, nous dit-on, des piliers d'estaminet, des fruits secs et des déclassés qui iront administrer nos arrondissements.

Un nouvel essai va donc être tenté, qui fera sans doute bien des mécontents parmi les protégés et parmi les protecteurs.

Les préfets informeront télégraphiquement le ministère de l'intérieur des incidents qui pourront se produire dans les conseils généraux.

M. le général Paul Grévy, frère du Président de la République, a été élu sénateur pour le Jura.

A la suite du voyage de M. Grévy à Cherbourg, voici les nominations qui ont eu lieu dans l'ordre de la Légion d'Honneur :

M. Furbach, préfet de l'Eure, a été nommé officier.

Ont été nommés chevaliers :

MM.

Gravier, préfet de Calvados.

Strauss, sous-préfet de Bayeux.

Michel, maire de Lisieux.

L'abbé Hébert, curé de Lisieux.

Riffard, sous-préfet de Mantes.

Corbeau, membre du conseil général de l'Eure.

Briens, sous-préfet de Coutances.

Galliot, secrétaire général de la Manche.

Gouville, maire de Carentan.

Lelédy, président du conseil d'arrondissement de Valognes.

Mangin, capitaine de sapeurs-pompiers de Cherbourg.

LES ENVAHISSEMENTS DE L'ÉTAT DANS L'INDUSTRIE PRIVÉE.

La Société générale d'économie politique, qui s'est prononcée avec une si noble énergie contre le rachat et l'exploitation des chemins de fer par l'État, s'est occupée, dans sa dernière séance, d'une question qui touche aux empiétements de l'État dans le domaine de l'industrie privée. Il s'agit du projet de loi de M. Cochery relatif au recouvrement par l'administration des postes des effets de commerce et autres susceptibles de protêts.

Les orateurs qui ont parlé sur cette question se sont montrés très-hostiles à cette intervention constante de l'État dans l'industrie privée : « S'il existait une cordonnerie d'État, elle tuerait toutes les cordonneries de France, » a dit le sénateur M. Joseph Garnier, rappelant la spirituelle boutade de Cormenin.

On va tuer les petits banquiers et l'on pourrait nuire beaucoup au futur crédit agricole.

En résumé, la poste veut trop embrasser. Il serait cependant plus indispensable de perfectionner les rouages existants. Réclamez un journal égaré à la poste, on ne le retrouvera jamais !

Etranger.

ANGLETERRE. — On télégraphie de Londres, 15 août :

« Le langage de M. Gambetta à Cherbourg est très-blâmé par les Tories à un moment où ils font tout en leur pouvoir en vue d'apaiser M. de Bismark et à obtenir son intervention en faveur de la Turquie. Les ministériels eux-mêmes sont fort désarçonnés et assez contrariés de ce speech qui peut augmenter encore le déplaisir ressenti par l'Allemagne au sujet de la politique anglo-française actuelle en faveur de la Russie. Conséquemment, par ces deux motifs, cependant si opposés, l'opinion publique en Angleterre arrive à la même conclusion. »

— Nous lisons dans la *Voce della Verità* :

« Le noviciat des Jésuites qui se trouvait à Lyon a été transféré en Angleterre, à Beaumont-Lodge, dans une magnifique demeure dont les jardins confinent au parc du château royal de Windsor. La reine Victoria, bien que protestante, prend grand intérêt à cette maison religieuse. Non-seulement elle la visite fréquemment, mais elle l'honore souvent de ses présents et lui envoie les produits des domaines royaux. »

La même feuille mentionne plusieurs conversions importantes au catholicisme qui ont eu lieu dernièrement :

« Les plus notables sont celles du Révérend Horace Wilcocks, de toute la famille du Révérend Leonard Tisk, de M. Gobbolds, un des plus riches propriétaires du comté de Suffolk. »

« M^r Mermillod a ordonné prêtre le baron de Baumbach de Stuttgart, qui s'est converti à Genève où il habitait pour poursuivre ses études. »

— Le *Times* a publié la dépêche suivante de Dublin :

« On remarque dans plusieurs villes d'Irlande la présence d'individus qu'on suppose être des émissaires feniens. Ils ont acheté à Dublin 400 armes à feu. »

« La police est parvenue à rentrer en possession d'une partie des armes à bord du bâtiment norvégien à Cork. »

On télégraphie de Berlin, 15 août, à l'Estafette :

« Il est évident aujourd'hui que l'Autriche était disposée à faire une démonstration militaire et à faire avancer ses troupes sur Mitrovitza, mais comme son action aurait entraîné celle de la Russie, cette combinaison a été repoussée par les autres puissances. »

On lit dans la *Gazette d'Italie* :

« On assure que notre conseil à Tunis a protesté contre toute concession quelconque qui serait faite à une Compagnie rivale de la Compagnie Rubatino. On ajoute que le général Cialdini a réclamé à Paris le rappel du consul français à Tunis. »

Le *Standard* a reçu de Rome la dépêche suivante :

« On assure que les ambassadeurs italiens à Londres et à Saint-Petersbourg ont été appelés à Rome. »

« Le comte de Robilant et le général Cialdini ont reçu l'ordre de retourner immédiatement à leurs postes. »

Chronique militaire.

L'ARTILLERIE AUX MANŒUVRES.

Les manœuvres d'automne offrent, au point de vue de l'instruction militaire professionnelle, cet immense avantage qu'elles permettent de figurer la guerre et d'en représenter les divers incidents, sauf le dernier, qui est le combat.

Quand on exécute des simulacres de combat, on tombe tout de suite dans les invraisemblances, et la manœuvre, instructive jusque-là, dégénère en une sorte de parade n'ayant plus d'intérêt que pour les spectateurs. Il en serait autrement si l'on pouvait se rendre un compte exact de l'effet probable que produiraient les feux de l'infanterie et de l'artillerie. Pour l'infanterie, on peut tirer quelques indices du sang-froid de la troupe, de l'espèce de feu employé, de la manière dont il est réglé, de la distance du but et de la position de l'objectif. Mais ces indications sont complètement défaut pour l'artillerie. Comment se rendre compte de l'effet produit par le feu d'une batterie, généralement défilée des vues de l'ennemi, ne disposant que d'un nombre restreint de gargousses et pouvant choisir ses divers objectifs dans un cercle de plus de cinq kilomètres de rayon ?

Aussi, le rôle de l'artillerie aux manœuvres est-il très-effacé, ce qui est précisément le contraire de ce qui arriverait sur le champ de bataille, où l'action de l'artillerie tend à devenir prépondérante.

On va essayer, cette année, de remédier à ces inconvénients à l'aide de fanions de diverses couleurs dont les batteries seront pourvues. La couleur du fanion indiquera quel est l'objectif du tir. L'artillerie fera connaître, à l'aide d'un fanion rouge, qu'elle a pour objectif, qu'elle est censée battre une

troupe d'infanterie; à l'aide d'un fanion bleu, qu'elle bat une autre troupe d'infanterie; et, de la cavalerie.

La position du fanion indiquera la direction du tir. Quand le fanion sera planté verticalement au centre de la batterie, cela voudra dire que les pièces tirent droit en avant, perpendiculairement au front. Quand le fanion sera planté, au contraire, à droite et à gauche de la batterie, cela voudra dire que les pièces tirent obliquement vers la droite ou vers la gauche.

Cette combinaison paraît susceptible d'offrir quelques avantages dont on ne se rendra bien compte qu'après l'avoir expérimentée. Dans les mêmes circonstances, les Allemands emploient, au lieu de fanions, des paucoux de diverses couleurs qui ont plus de fixité et se distinguent mieux aux grandes distances.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons annoncé hier que le sieur Louis Monestier, ébéniste, avait perdu tout son avoir dans l'incendie de la rue du Portail-Louis. Pour venir en aide à une famille nombreuse et digne d'intérêt, et pour répondre au désir de plusieurs de nos concitoyens, nous ouvrons dans nos bureaux une souscription en sa faveur. Nous espérons que la charité publique viendra en aide à d'honnêtes ouvriers entourés de la sympathie de tous ceux qui les connaissent.

L'administration municipale de Saumur va entreprendre, pendant les vacances, de nouveaux travaux au collège communal. Le devis, qui sera sans doute dépassé, s'élève à la somme de 21,952 fr. 70 c. Il s'agit de la restauration du bâtiment central du collège.

On nous demande si ces améliorations ne comprendront pas un logement particulier pour un aumônier, notre administration municipale ayant manifesté l'intention de réparer l'esclandre produite à la distribution des prix par les deux discours hostiles aux idées religieuses et qui ont froissé les parents.

La première journée de courses à Angers a été brillante. Malheureusement, une chute terrible est venue attrister. Au steeple-chase military, *Comète*, montée par M. le comte de Tilière, sous-lieutenant à l'École de cavalerie de Saumur, a culbuté en sautant une barrière.

Le cavalier a été précipité sur la tête et son cheval a roulé sur lui. M. le comte de Tilière est resté étendu sans connaissance.

Ses camarades l'ont relevé immédiatement et transporté dans une voiture. Des chirurgiens militaires lui ont donné les premiers soins. Aucune fracture extérieure. Vers cinq heures, le blessé était apporté à l'hôtel du Cheval-Blanc, et l'on faisait appeler le docteur Farge. On a toute raison d'espérer qu'aucune aggravation ne viendra compliquer l'effet de cette chute effroyable.

découvre un si magnifique panorama des montagnes de l'Oberland.

— Voit-on les cimes blanches? questionna Bernard.

— Oui, répondit madame Désaubray. Pas la moindre brume à l'horizon!

Après un silence, l'aveugle reprit :

— Je sens sur mes mains la chaleur des rayons du soleil couchant... Les glaciers doivent resplendir, n'est-ce pas? Oriente-moi vers le Jungfrau, ma mère.

Puis, quand elle se fut prêtée à ce désir :

— Je me figure maintenant tout le panorama! dit-il. Ah! je le connaissais si bien, et je l'aimais tant! Ici le Mœnq... l'Eiger... le Wetterhorn.

Il en nomma d'autres encore, et, sans les voir, il semblait les reconnaître et leur souriait comme à d'anciens amis.

— Tu sais, disait-il en même temps, tu sais, ma mère, combien de fois je les ai renouvelées ces excursions alpêtres!... C'était la grande fête de mes yeux! Ils en conservent à ce point le souvenir que, malgré tout, l'impression du paysage s'y reproduit... Ne bougeons pas! Tais-toi! Je regarde!

Il ne parla plus, se laissant aller à la rêverie. Rien de triste dans cette immobilité: le calme du sommeil.

Pendant quelques minutes, l'attention de madame Désaubray fut attirée par les joyeux ébats des

enfants, qui se poursuivaient sous les marronniers; en se retournant, elle aperçut le visage de son fils inondé de larmes.

— Bernard! s'écria-t-elle, qu'as-tu donc?...

— Rien!... ne t'inquiète pas, répondit-il, je me rappelais...

— Quoi?...

— Un rêve auquel je me complaisais l'an dernier... tu sais... lorsque je voulais épouser Jeanne!... Je m'étais promis, à l'exemple des fiancés suisses, que nous ferions notre voyage de noces dans l'Oberland... Ah! je disais bien, ce n'était qu'un rêve!

— Mon enfant!

— Il se réalisera peut-être pour elle avec un autre! acheva Bernard, et comme je lui avais souvent parlé de ce pays, mon souvenir traversera de temps en temps sa pensée. Elle dira: « Ce pauvre parrain! » si toutefois elle ne m'a déjà pas oublié!

Non! Jeanne n'était pas de celles qui oublient... Elle avait couru présenter à M. de Trévelec la lettre annonçant la fatale nouvelle. A peine en eut-elle pris connaissance à son tour, qu'elle lui dit :

— Mon père, ne m'avez-vous pas conté que, lors de la guerre contre l'Autriche, de jeunes Italiennes s'étaient engagées d'honneur à n'épouser qu'un soldat blessé, mutilé en défendant son pays ?

— En effet, reconnut le comte.
— Et vous approuviez cela, n'est-ce pas ?
— Oui.
— Voulez-vous me permettre un engagement semblable à l'égard de Bernard Désaubray ?
— Y songes-tu ?
— Il m'aime... vous le savez, mon père, et, pour votre part, vous lui en devez de la reconnaissance.

— Moi !

— Dame! sans cet amour on en serait encore à l'ouvrir, on ne l'aurait peut-être jamais ouvert, ce testament qui vous a rendu votre fille.

— Eh! c'est juste, fit le père Claude, qui se trouvait là.

— Mais, observa le comte, Bernard est aveugle!

— Raison de plus pour l'aimer! répliqua gravement mademoiselle de Trévelec.

— Prends garde, ma Jeanne, d'avoir à regretter plus tard ce généreux dévouement!

— On ne regrette jamais d'avoir fait son devoir. C'est vous encore qui me l'avez dit, monsieur le comte!... Je n'agirai qu'avec votre assentiment.

Mais rien ne changera ma résolution... J'ai la tête d'une Bretonne!

— Et le cœur aussi! répondit en l'embrassant son père. Lorsqu'il seront de retour à Alais, où je conserve des relations, je te le dirai. Jusque-là, réfléchis encore... et patience!

Jeanne attendit, sans reparler de son espoir, mais il brillait dans ses yeux.

Quelque chose de grave et de recueilli dans l'attitude, une sorte de sérénité répandue sur ses traits, les saintes joies de l'espérance, de la conscience et de l'amour donnaient un charme de plus, comme une auréole à sa beauté.

Chaque matin, du regard, elle interrogeait le comte.

— Ils sont arrivés! lui dit-il enfin.

— Parlons-nous?... demanda Jeanne.

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Un joli mot de l'amiral Ribourt, récemment victime des injures des radicaux de Cherbourg.

Cette année, un peu avant la Fête-Dieu, un des collègues de l'amiral dans un autre arrondissement maritime, lui écrivit pour lui demander dans quelle tenue il comptait suivre la procession.

— Comme l'année dernière, en grande tenue, répondit l'amiral; je ne sache pas que le bon Dieu soit descendu d'un grade.

Deux pêcheurs à la ligne font la conversation sur l'arrière d'un bateau. L'un, bien que pêchant dans la Seine, est né sur les bords de la Garonne.

— Est-ce que ça mord mieux que ça chez vous ? lui demande son voisin.

— Ah! je crois bien, s'écrie l'homme du Midi; par les chaleurs on est obligé de museler le poisson!

Nous lisons dans l'Etoile :

Jusqu'à ce moment (lundi soir 3 heures), son état qu'on considère comme très-grave ne s'est pas amélioré. Le malade n'a pas encore repris connaissance. Il a été dimanche soir administré par M. l'abbé Porchaire, vicaire à la Cathédrale.

Plus heureuse que Saumur et d'autres villes, Angers, qui a la bonne fortune de posséder un maire intelligent et libéral, a eu dimanche, comme d'habitude chaque année, la procession du vœu de Louis XIII.

L'ordre a été parfaitement gardé dans tout le parcours, dit l'Union de l'Ouest. Les emblèmes religieux, portés par de longues files de jeunes filles, n'avaient rien perdu de leur richesse et de leur gracieuseté. Le cortège prenait au moins toute la longueur de la rue Saint-Aubin. Une foule compacte formait la haie partout sur le passage; ses rangs nous ont même semblé plus pressés que les années précédentes; les boulevards avaient peine à les contenir.

Bien que les élèves de Saint-Julien fussent en vacances depuis plus de quinze jours, la musique de ce pensionnat, sur l'invitation du directeur, était revenue au complet et prêtait son obligeant concours. Des remerciements lui sont dus pour cet acte de déférence et de bonne volonté.

S. G. M^r l'évêque présidait la procession, bénissant les nombreux enfants que leurs mères lui présentaient. L'attitude de la population a été des plus convenables. Nous constatons le fait sans nous en étonner, connaissant les sentiments profondément religieux de notre vieille cité angevine.

L'administration supérieure a choisi la veille du 15 août pour faire afficher sur les murs de la ville d'Angers la loi récente abrogeant la loi relative à l'observation du repos du dimanche.

Le lendemain, la ville d'Angers n'en tenait aucun compte.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Hier, à 2 heures 1/2, le Conseil général a ouvert sa session d'août. Il a d'abord procédé à l'élection du bureau sous la présidence de M. Bruas, doyen d'âge. M. Janvier de la Motte, comme le plus jeune membre du Conseil, faisait l'office de secrétaire.

M. le comte de Durfort de Civrac a été réélu président par 22 voix sur 34 votants. M. Maillé a obtenu 8 voix.

M. Bruas et le comte de Maillé ont été réélus vice-présidents par 21 voix sur 34 votants. M. Benoit a obtenu 9 voix, M. Monden-Gennevraye 7.

M. de Soland, Monden-Gennevraye et de Terres ont été également réélus secrétaires par 23, 22 et 24 suffrages. M. Janvier de la Motte a réuni 9 voix, M. Varailhon 8, M. Robert 7.

Le bureau est donc composé de la même façon que l'année précédente.

M. de Durfort de Civrac a pris ensuite possession de son fauteuil et prononcé un discours que nous publierons demain.

Les diverses commissions du Conseil se sont ensuite retirées pour délibérer. La séance publique a commencé à quatre heures et demie.

Ouverture de la chasse. — Elle aura lieu le dimanche 5 septembre dans le département de Maine-et-Loire.

Nous avons dit que la chasse sera ouverte le dimanche 29 août dans les départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne. Cette ouverture est fixée au dimanche 5 septembre dans les départements des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Loire-Inférieure et de la Sarthe. Dans l'Ille-et-Vilaine, le 10 septembre, et dans la Mayenne le 12 du même mois.

M^{lle} Sarah Bernhardt, la sympathique transfuge de la Comédie-Française, va prochainement commencer une grande tournée en province. Sa première visite sera pour la ville de Tours, où elle donnera une représentation de Frou-Frou le 4 septembre.

Ainsi, à Tours le 4 septembre, à Angers le 5, ensuite à Nantes, nous ne voyons pas jusqu'ici que M^{lle} Sarah Bernhardt veuille s'arrêter à Saumur.

LA CATASTROPHE DU VIEUX-PORTS.

On sait aujourd'hui d'une façon certaine que trente-trois personnes étaient dans la carrière ou aux environs au moment de l'accident.

Huit sont plus ou moins blessés; quinze cadavres ont été déjà retrouvés; dix sont encore sous les décombres.

Les travaux de déblaiement continuent. Le Journal d'Indre-et-Loire donne cette liste des victimes de la catastrophe:

Tissier père, âgé de 60 ans, blessé. Albert Tissier, âgé de 48 ans, blessé légèrement.

Aglatine Tissier, âgée de 24 ans, trouvée morte le 11 août.

Charles Tissier, âgé de 7 ans, mort.

Berthe Tissier, âgée de 5 ans, morte.

Camille Tissier, âgé de 3 ans, mort.

Femme Tissier, née Testu, morte.

Eugénie Treuillet, de Ports, âgée de 49 ans, morte.

Lagerbe, contre-maitre, âgé de 34 ans, mort; il laisse trois enfants.

Louis Couturier, de Ports, âgé de 24 ans, mort; deux enfants.

Beauvais, dit Poudrier, de Ports, mort, deux enfants.

Louis Rouget, âgé de 40 ans, mort; quatre enfants.

Dubois, dit Cadoux, de Pouzay, âgé de 53 ans, mort.

Goubillon, de Marcilly-sur-Vienne, âgé de 60 ans, mort. Il laisse deux enfants.

Jean Rey, mort. Il laisse quatre enfants.

Plisson, de Pouzay, mort.

Tesseraud, de Noyers, mort. Il laisse trois enfants.

Emion, dit Nantais, mort. Il laisse deux enfants.

Simon, dit le Breton, mort.

Victor Serreau-Métais, de Pouzay, mort; il laisse deux enfants.

Champigny, de Noyers, âgé de 25 ans, célibataire; mort.

Léger, dit Robert, âgé de 20 ans, célibataire; mort.

Pierre Ligeard, de Ports, blessé grièvement; il a deux enfants.

Quatrou, de Pouzay, célibataire, blessé grièvement.

Plessard, de Ports, mort; il laisse six enfants.

Parlot, dit le Parisien, célibataire, mort.

Chavenet, de Marcilly-sur-Vienne, célibataire; mort.

Doury, de Noyers, blessé légèrement.

Plisson, de Noyers, célibataire, blessé légèrement.

Bourguenil, dit Sassier, de Pouzay, mort.

Albert Renault, de Caen, âgé de 24 ans, célibataire, blessé grièvement.

Bruneau, du Petit-Pressigny, âgé de 45 ans, mort.

On lit dans le Journal de la Vienne:

« Un de nos abonnés nous écrit pour nous faire remarquer que la réduction faite par la Compagnie d'Orléans, dans ses billets aller et retour, ne peut servir qu'à des voyageurs de commerce ou à des gens d'affaires.

« La Compagnie d'Orléans aurait dû, ajoute-t-il, donner, comme les autres Compagnies, au moins huit jours pour que les touristes puissent profiter de cette petite réduction.

« Nous ferons remarquer à notre correspondant qu'il a lui-même donné les raisons qui ont amené la Compagnie à faire les billets à prix réduits. Elle a voulu évidemment rendre service aux gens d'affaires, aux commerçants qui peuvent être subitement appelés pour quelques heures à Paris. Ce doit être là son but; quant aux touristes, elle leur donne, comme les autres Compagnies, des billets d'excursions valant huit jours pour les bords de la mer, les Pyrénées, le Centre et le Midi de la France, mais ces billets cessent partout après la belle saison. Il n'est pas une Compagnie qui donne toute l'année des billets valant huit jours pour un point quelconque de son réseau. »

On écrit de Quimper, 13 août :

« Le prince Napoléon parcourt en ce moment les environs de Quimper; descendu à l'hôtel de France avec ses deux fils, sa présence a mis une certaine surexcitation dans le personnel administratif, et le prince a visité Concarneau, son aquarium et ses viviers. M. G..., l'un des purs de ce port de mer; l'a félicité sur ses sentiments démocratiques si bien en rapport avec les idées républicaines de la population et lui a laissé entendre qu'aux régates qui doivent avoir lieu d'ici à peu de jours, un prix quelconque, offert par lui, ferait très-bon effet.

« Le prince... faut-il le croire?... a laissé dix francs !

Le prince Napoléon est parti dans la direction de Douarnenez.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 17 juillet au 13 août.

Table with columns: N° D'ORDRE, NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS, BOUFES, VACHES, VEAUX, MOUTONS, PORCS. Lists names like Biémont, Tessier, Goblet, Béchereau, Boutin, Laigle, Prouteau, Chalot, Pailu, Gréleau, Dutoir, Raineau, Baudoin, Brunet, Vilgrain, Sanson, Sève, Moreau, Cornilleau, Rousse, Capit, Goblet.

CONSEILS ET RECETTES.

Le hibou vient d'être l'objet d'intéressants débats à la Chambre des lords. L'oiseau de Junon a été législativement rangé parmi les oiseaux utiles à l'homme; il a été compris, dit le Daily Telegraph, dans le bill additionnel de la loi qui les protège.

Plusieurs pairs ont pris la défense de ce bipède nocturne, dont les différentes espèces, chat-huant, chouette, grand-duc, petit-duc, orfraie, hulotte, détruisent une assez grande quantité de gibier et sont très-redoutées des chasseurs dans certaines contrées.

Après une longue discussion, il a été définitivement reconnu que, si le hibou s'attaque au gibier, c'est principalement aux rongeurs, tels que rats, souris, mulots, campagnols, et à une foule d'insectes nuisibles qu'il fait une guerre acharnée. On a vu des chouettes tuer en une seule nuit jusqu'à cent souris.

Sur les terres du duc de Buccleugh, en Ecosse, cet oiseau nocturne est précieusement conservé dans l'intérêt de l'agriculture; il est défendu de le tuer. Au château d'Arundel, chez le duc de Norfolk, les hiboux et les grands-ducs rendent autant de services que les chats, et depuis des siècles on leur conserve une place à part au sommet du donjon.

Les cols en papier. — Se défier des cols en papier que nous empruntons aux Américains! Le linge-papier a plus d'éclat et de fraîcheur que le linge; il ne coûte que le prix du blanchissage du linge; aussi quelques consommateurs s'en servent-ils de préférence. Malheureusement, il paraît que l'éclat du papier-linge lui est donné à l'aide de préparations arsenicales. Dernièrement, un Anglais amateur de cols en papier fut pris d'un malaise dont les symptômes rappelaient ceux d'un empoisonnement par l'arsenic. Le docteur Adams, de Londres, analysa les cols; il y découvrit une proportion notable d'arsenic. Il est probable que le frottement du col contre le cou aura détaché des parcelles arsenicales qui auront pénétré dans l'économie par la peau ou par les voies digestives.

Donc, par les grandes chaleurs, prenons garde aux cols à l'arsenic!

(Journal des Débats.)

Faits divers.

Le Bund, de Berne, publie un intéressant tableau statistique sur le nombre des électeurs politiques dans les principaux États de l'Europe.

En France il y a 9,694,261 personnes investies du droit de suffrage, soit 26,3 pour cent des habitants; en Suisse 642,552, soit 24,2 pour cent; en Allemagne 8,523,446, soit 20,2 pour cent; en Angleterre 2,719,590, soit 44,5 pour cent; en Autriche 4,242,946, soit 5,9 pour cent; en Portugal 216,688, soit 5,4 pour cent; en Italie 605,007, soit

2,2 pour cent; enfin en Belgique 63,278 électeurs, soit 4,8 pour cent de la population.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 15 août 1880.

Malgré l'entrevue à Ischl des deux empereurs d'Autriche et d'Allemagne, la politique n'a exercé cette semaine aucune influence sur le marché. Le comptant a bien défendu les cours.

Les fonds étrangers sont en somme également bien tenus. La liquidation de quinzaine qui s'approche les trouve tous au-dessus de leur prix de fin juillet. Si étroite que soit la différence, on ne pouvait pas compter sur un meilleur résultat.

La meilleure partie du marché est celle où se traitent les valeurs de nos institutions de crédit. Ici les achats sont suivis et nombreux; ils se rattachent à une sérieuse appréciation des valeurs et ils tendent par suite à exercer une influence permanente sur le taux de capitalisation des placements.

Il est facile de constater sous ce rapport l'amélioration dont paraissent devoir bénéficier très-prochainement la Banque d'Escompte et la Banque Hypothécaire dont les cours sont en effet bien loin de leur valeur normale. Les affaires de la Banque Hypothécaire prennent une expansion rapide à mesure que se classent dans les portefeuilles les obligations 500 francs 4 0/0 de la Société. Le Crédit Foncier est à des cours élevés. Les prix ont néanmoins gagnés près de 20 francs depuis que les accords relatifs à la liquidation du Crédit Agricole sont définitivement conclus.

La Société Générale française de Crédit est fort recherchée à des prix qui laissent une marge importante à la hausse.

À propos de cette Société, rappelons à quel point elle a été bien inspirée en offrant à sa clientèle un certain nombre de Bons privilégiés de l'Assurance Foncière. Les communications adressées samedi le 7 courant à l'assemblée générale des intéressés, démontre à quel haut degré de prospérité est déjà parvenue cette entreprise. Les Bons vont recevoir un nouvel acompte de 7,50, ce qui porte à 22,50 les répartitions faites depuis le commencement de l'exercice. 151 de ces Bons sont appelés par anticipation au remboursement à raison de 2,500 francs chaque. Enfin, près de 4,000 polices simples de 100 francs vont être amorties. Aucun placement ne se présente dans des conditions plus avantageuses.

De nouvelles réalisations ont pesé ces jours-ci sur la Banque Parisienne. On fait acte d'excellente administration en échangeant des actions de la Rente Foncière Parisienne contre des actions de la Société des Immeubles de Paris et on gagne à cet arbitrage 100 fr. par titre.

LA BANQUE INDUSTRIELLE

10, Faubourg Montmartre, Paris. MET EN VENTE AU PRIX DE 518 FR. 75. Quinze cents actions libérées de 500 fr. de la Société anonyme des CARRIÈRES FRANÇAISES ET BELGES RÉUNIES.

Nota. — Pour plus amples renseignements, demander le journal de la Banque Industrielle qui est envoyé gratuitement pendant 3 mois à toute personne qui en fait la demande (le Télégramme financier).

Rien n'égale la finesse et l'exquise distinction du Mélati, cet étonnant parfum récemment importé de Chine par la Parfumerie Victoria (avenue de l'Opéra, 47). Comme on comprend bien, en le respirant, l'espèce de culte que lui a voué la nation chinoise qui fait du mélati la fleur sacrée, indispensable à toutes ses cérémonies! Le Mélati existe sous toutes les formes employées en parfumerie. — Paris, avenue de l'Opéra, 47. Dépôt à Saumur, chez M. Machet, coiffeur.

Marché de Saumur du 14 août.

Table with columns: Blé commeur (Ph), Blé nouv. (Ph.), Froment (Ph.), Halle, moy., Seigle, Orge, Avoinch. bar., Fèves, Pois blancs, rouges, Graine de lin, Chenevis, Farine, culas. Lists prices for various grains and flour.

COURS DES VINS.

Table with columns: Coteaux de Saumur, 1877, Ordre, Saint-Léger et environs, Le Puy-N.-D. et environs, La Vienne, Souzay et environs, Champigny, Varrains, Bourguenil, Restigné, Chibon. Lists wine prices and quality.

CREDIT FONCIER DE FRANCE
DEUXIEME EMPRUNT COMMUNAL
de 500 millions
EN OBLIGATIONS DE 500 FR. 3 0/0
Avec Lots

Entièrement conformes au type des Obligations communales émises le 5 août 1879.

Les titres consistent en Obligations de 500 francs 3 0/0, remboursables en 60 ans, ayant droit à 6 tirages annuels de lots les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. Chaque tirage comporte :

1 obligation remboursée par	100.000 fr.
6 obligations remboursées par 5.000 francs, soit	30.000 »
45 obligations remboursées par 1.000 francs, soit	45.000 »

Ce qui fait 53 lots par tirage, pour 200.000 fr. et 318 lots par an pour 1.200.000 fr.

Le 3^e tirage a eu lieu le 5 août 1880.
 Le 4^e tirage aura lieu le 5 octobre 1880.

Les intérêts des Obligations sont payables les 1^{er} mars et 1^{er} septembre, à Paris, au Crédit Foncier, et, dans les départements, dans toutes les Recettes des Finances.

Les titres sont délivrés sous forme d'Obligations définitives, au fur et à mesure des demandes et

moeyonnant le paiement immédiat de la totalité du prix d'émission, fixé à 485 francs.

Les demandes sont reçues :

A PARIS : au Crédit Foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19 ;
 DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des Finances.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rérou et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
 rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement,

anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur névreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelnau, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalscière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalscière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carboneau, rue du Balai, 11.

Cure N^o 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalscière. LÉON PEVLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine.

cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 33 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalscière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit plus agité. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; à Paris, Besson, successeur de TEXIER; à Gournay-sur-Marne, J. RUSON, pharmacien et épiciers. — De BARRY et C^{ie} (limités), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.	
8 15 —			
11 25 —	7 40 soir.		
1 17 soir.	4 51 —		
4 55 —			
7 50 —	11 48 —	9 10 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 15 matin.	9 h. 53 matin.	
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	
12 15 soir.	3 50 —	11 28 —	
6 45 —	10 47 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 AOUT 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % amortissable.	85 35	»	05	Crédit Foncier colonial.	400	»	»	C. gén. Transatlantique.	595	»	3 75
4 1/2 % amortissable.	87 50	»	10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1282 50	»	2 50	Canal de Suez.	1250	»	12 50
5 % amortissable.	110 85	»	»	Obligations foncières 1877.	363 50	»	»	Société autrichienne.	508 75	»	1 25
Obligations du Trésor.	119 10	»	»	Obligations communales 1879.	472	»	1 50	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor nouvelles.	515	»	»	Obbligat. foncières 1879 3 %.	479	»	50	Est.	389	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	334	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	730	»	»	Midi.	389 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	512	»	»	Crédit mobilier.	632 50	»	1 25	Nord.	390 25	»	»
— 1865.	527	»	»	Crédit Foncier d'Autriche.	743 75	»	3 75	Orléans.	380	»	»
— 1869, 8 %.	404	»	»	Est.	760	»	1 25	Ouest.	389	»	»
— 1871, 8 %.	399	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	1357 50	»	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée.	389 50	»	»
— 1875, 4 %.	525	»	»	Midi.	1020	»	»	Paris (Grande-Ceinture).	390	»	»
— 1876, 4 %.	525	»	»	Orléans.	1220	»	1 25	Paris-Bourbonnais.	388	»	»
Banque de France.	3490	»	»	Onest.	825	»	2 50	Canal de Suez.	584	»	»
Comptoir d'escompte.	955	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1332 50	»	2 50				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir, omnibus.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	express.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON
 Rue d'Offard, appartenant à M. Duhamel-Revêche.
 S'adresser audit notaire. (510)

A VENDRE DEUX MAISONS
 L'une située rue de Poitiers, n^o 36, l'autre place Notre-Dame, occupée par M. Pinot.
 S'adresser rue du Peits-Tribouillet, 5, ou à M^e MÉROUAS, notaire.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE DE VINS
 AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
 Le vendredi 20 août 1880, à une heure du soir,
 A Saumur, rue de Fenet, n^o 81, dans la cave, au fond du corridor,
 Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Il sera vendu :
 Environ 1,500 demi-bouteilles de vin blanc,
 550 bouteilles vin blanc des coteaux,
 10 hectolitres vinaigre pur vin blanc,
 Et quantité d'articles de cave, machines Prepitres, futailles, etc., etc.;
 Le tout sera vendu au détail, avec faculté à l'acquéreur de prendre la quantité qui lui conviendra, et les droits de régie ne seront pas à la charge des adjudicataires.
 Expressément au comptant, plus 10 0/0.
 Le commissaire-priseur, THUBÉ. (511)

BLANC ET DENTELLES
 M. FAUVEL, 5, rue Beaupaire, demande un apprenti.

MAISON A LOUER
 PRÉSENTMENT,
 Rue du Marché-Noir, n^o 14,
 Composée de :
 Cinq chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine et jardin.
 S'adresser à M. NANCROUX, quai de Limoges, n^o 66, à Saumur. (289)

A VENDRE UN PETIT PHAÉTON, à quatre roues, à deux rotondes à balustres, sans capote, ayant très-peu servi.
 S'adresser chez MM. FLORISSON, carrossiers, rue d'Orléans, ou à M. GOUZÉ-MARTIN, ancien boulanger, propriétaire à Bagneux. (404)

ON DEMANDE un jeune homme désirant apprendre le commerce.
 S'adresser à la Ville de Paris.

50 FR. DE COUVERTURE suffisent pour faire des opérations de Bourse.
SEULE MAISON envoyant tous les jours franco une dépêche gratuite donnant le compte-rendu et les cours de la Bourse du jour.

DÉPÊCHE PARISIENNE
 8, Place de la Bourse, 8, PARIS. (283)

MAISON DE SANTÉ SPÉCIALE
 Traitement des Affections cancéreuses
CARIE des OS, MALADIES des FEMMES
 MALADIES CHRONIQUES, ETC.
 SUPPRESSION IMMÉDIATE DE LA DOULEUR
 Par la Méthode du Docteur G. VON SCHMITT, du collège de New-York
 Anciennement : 141 bis, Avenue du Trocadéro
 TRANSPORTÉE
AU CHATEAU DE PASSY, 16, GRANDE-RUE (Paris-Passy).
 Consultations tous les jours, de 9 heures à midi.
 En Français, Anglais, Allemand, Hollandais, Russe, Italien, Espagnol. (284)

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr., de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.
 Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, au gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. (450)

JOURNAL D'AFFICHES
 5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
 PARAISSANT LE DIMANCHE
 Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
 Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
 ADMINISTRATION : Ruos Bodinier et de la Roë, Angers.

LE CONSEILLER DE L'ÉPARGNE
 Propriété de la
BANQUE GÉNÉRALE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS.
 Sera adressé gratuitement tous les Dimanches, et pendant une année, à titre d'essai, à toute personne qui justifiera de sa qualité d'adonné à un Journal Conservateur.
 Adresser les demandes à M. le Directeur, 177, Boulevard St-Germain, Paris.

MALADIES CONTAGIEUSES par CAPSULES-INJECTIONS
 Système nouv. brev. s.g.d.g. p^o se soigner soi-même, sans seringue ni injecteur.
 Don. le *Carnet-Guide spécial*, 130 pages avec 9 figures, p^o le D^r GODEF, doct. Faculté de Paris, 14, r. de Rivoli. Envoi franco sous bande, contre 30 cent. (en timbres-poste). 60 cent. sous pli cacheté.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1875, etc.

BANDAGES HERNIAIRES
 DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.
 Seul dépôt à Saumur, chez M^{rs} V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.
 Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches.
 M^{rs} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.
PRIX MODÉRÉS.

Troisième Edition.
LETTRES
 SUR
LE BEAU EN LITTÉRATURE
 Par M. l'abbé MERIT,
 Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique.
 En vente chez M. DÉZÉ.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.